



Wallonie



Service public
de Wallonie

CAHIER DES CHARGES TYPE QUALIROUTES

approuvé par le Gouvernement wallon en date du 20 juillet 2011

ADAPTATIONS

ET

MISES A JOUR

Édition du 01/07/2017



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DES ROUTES ET DES BÂTIMENTS

Boulevard du Nord 8, B-5000 Namur • Tél. : 081 77 26 03 • Fax : 081 77 36 66

INTRODUCTION

Le cahier des charges type Qualiroutes du Service Public de Wallonie (en abrégé "CCT Qualiroutes") a été approuvé par le Gouvernement wallon le 20 juillet 2011.

Depuis lors, des adaptations et des mises à jour validées par le comité de gestion de Qualiroutes lui ont été apportées. Ces adaptations et des mises à jour apparaissent dans la version électronique du cahier des charges type hébergée sur le site "Qualité & construction": <http://qc.spw.wallonie.be>

Dans ce document, sont présentées les adaptations apportées au texte du CCT Qualiroutes par rapport à la **version consolidée publiée le 01/01/2016**.

Les adaptations et mises à jour dont la liste est reprise dans le présent document **sont contractuelles**.

ADAPTATIONS ET MISES A JOUR **DU CATALOGUE DES POSTES NORMALISES**

Introduction au CPN

- Adaptation d'application à partir du 01/01/2013

ADAPTATIONS ET MISES A JOUR **DU CHAPITRE A "CLAUSES ADMINISTRATIVES"**

NOUVEAU CHAPITRE A publié à la suite de l'entrée en vigueur de l'arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques.

Les versions antérieures du chap. A peuvent être consultées. Voir [l'historique](#).

ADAPTATIONS ET MISES A JOUR **DU CHAPITRE B "TERMINOLOGIE"**

B. 2.1.2. ROUTES

- Adaptations aux figures d'application à partir du 01/01/2017

ADAPTATIONS ET MISES A JOUR **DU CHAPITRE C "MATERIAUX ET PRODUITS DE CONSTRUCTION"**

C. 2.3.1. TERRES POUR GAZONNEMENTS ET PLANTATIONS

- Adaptations d'application à partir du 01/01/2017

C. 3.3.8. SABLE ISSU DU TRAITEMENT DE RESIDUS DE BROYAGE DE DECHETS METALLIQUES

- Adaptations d'application à partir du 01/01/2017

C. 3.4.6. SABLE POUR MELANGES BITUMINEUX

- Adaptations d'application à partir du 01/01/2017

C. 28. PIERRE NATURELLE (SAUF C. 28.6)

- Adaptations d'application à partir du 01/01/2017

C. 29. PAVES (SAUF C. 29.6, C. 29.7 et C. 29.8)

- Adaptations d'application à partir du 01/01/2017

C. 30.2. DALLES EN PIERRE NATURELLE

- Adaptations d'application à partir du 01/01/2017

ADAPTATIONS ET MISES A JOUR DU CHAPITRE D **"TRAVAUX PREPARATOIRES ET DEMOLITION SELECTIVE"**

D. 1.1. ABATTAGE

- Adaptations d'application à partir du 01/01/2017

D. 1.2. ESSOUCHEMENT

- Adaptations d'application à partir du 01/01/2017

D. 1.3. DEBROUSSAILLAGE SANS EXTRACTION

- Adaptations d'application à partir du 01/01/2017

D. 1.4. DEBROUSSAILLAGE AVEC EXTRACTION

- Adaptations d'application à partir du 01/01/2017

D. 1.5. MISE A BLANC SANS EXTRACTION

- Adaptations d'application à partir du 01/01/2017

D. 1.5. MISE A BLANC AVEC EXTRACTION

- Adaptations d'application à partir du 01/01/2017

ADAPTATIONS ET MISES A JOUR DU CHAPITRE F **"SOUS-FONDATIIONS ET FONDATIONS"**

/

ADAPTATIONS ET MISES A JOUR **DU CHAPITRE G "REVETEMENTS"**

G. 1.3.2.1.3. PLANEITE LONGITUDINALE A L'APL – DISPOSITIONS PARTICULIERES

- Adaptation d'application à partir du 01/01/2017

G. 2.1. REVETEMENTS BITUMINEUX - DESCRIPTION

- Adaptations d'application à partir du 01/01/2017

G. 2.2.1. MATERIAUX

- Adaptations d'application à partir du 01/01/2017

G. 2.2.2.1. ENROBES A SQUELETTE SABLEUX (AC)

- Adaptations d'application à partir du 01/01/2017

G. 2.2.3.SPECIFICATIONS DES MELANGES BITUMINEUX

- Adaptations d'application à partir du 01/01/2017

G. 2.2.8.2.2 COUCHE DE COLLAGE – MISE EN ŒUVRE

- Adaptations d'application à partir du 01/01/2017

G. 2.3.2.1. EXIGENCES RELATIVES AU POURCENTAGE DE VIDE MESURE SUR CAROTTES

- Adaptations d'application à partir du 01/01/2017

G. 2.3.3.2. MESURE DE LA REGULARITE DE SURFACE

- Adaptations d'application à partir du 01/01/2017

G. 2.5.2.1. GRANULARITE ET POURCENTAGE DE LIANT

- Adaptations d'application à partir du 01/01/2017

G. 3.1.3.1. EXIGENCES SUR CHANTIER CONCERNANT LES CARACTERISTIQUES DE L'ASPHALTE COULE

- Adaptations d'application à partir du 01/01/2017

G. 3.7. PAVAGE SUPERFICIEL A BASE DE RESINE METHACRYLATE

- Adaptations d'application à partir du 01/01/2017

**ADAPTATIONS ET MISES A JOUR
DU CHAPITRE I "DRAINAGE ET EGOUTAGE"**

/

**ADAPTATIONS ET MISES A JOUR
DU CHAPITRE J "PETITS OUVRAGES"**

/

**ADAPTATIONS ET MISES A JOUR
DU CHAPITRE K "NOUVEAUX OUVRAGES D'ART"**

/

ADAPTATIONS ET MISES A JOUR **DU CHAPITRE L "SIGNALISATION ROUTIERE"**

L. 1. SIGNALISATION DES CHANTIERS

L. 1.2.4. SIGNAUX ET DIMENSIONS

- Adaptations d'application à partir du 01/07/2016

L. 1.2.7.1. PAIEMENT - CHANTIERS DE 1ERE CATEGORIE

- Adaptations d'application à partir du 01/07/2016

ADAPTATIONS ET MISES A JOUR **DU CHAPITRE M "TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATION"**

M. 3.6. REPARATIONS LOCALISEES DURABLES

- Adaptations d'application à partir du 01/01/2017

M. 3.7. ENROBES STOCKABLES

- Adaptations d'application à partir du 01/01/2017

ADAPTATIONS ET MISES A JOUR **DU CHAPITRE N** **"ENTRETIEN ET REPARATION DES OUVRAGES D'ART"**

/

ADAPTATIONS ET MISES A JOUR **DU CHAPITRE O** **"GAZONNEMENTS, PLANTATIONS ET MOBILIER URBAIN"**

O. 1.1. TERMINOLOGIE

- Adaptations d'application à partir du 01/01/2017

O. 1.2. CARACTERISTIQUES DES MATERIAUX

- Adaptations d'application à partir du 01/01/2017

O. 1.3. NETTOYAGE DES TERRAINS ET TRAVAUX DU SOL EN VUE DE PLANTATIONS ET D'ENGAZONNEMENT - ADAPTATIONS D'APPLICATION A PARTIR DU 01/01/2017

- Adaptations d'application à partir du 01/01/2017

O. 3.2. PLANTS, BALIVEAUX, ARBUSTES, PLANTS FORESTIERS

- Adaptations d'application à partir du 01/01/2017

O. 3.7. TUTEURS, CLOTURES POUR HAIE, ANCRAGES, HAUBANAGES ET SUPPORTS POUR PLANTES GRIMPANTES ET AUTRES ACCESSOIRES DE PLANTATIONS

- Adaptations d'application à partir du 01/01/2017

O. 3.8. PLANTATIONS

- Adaptations d'application à partir du 01/01/2017

O. 3.14. SOINS CULTURAUX

- Supprimé à partir du 01/01/2017

O. 3.15. TRANSLANTATION

- Supprimé à partir du 01/01/2017

ADAPTATIONS ET MISES A JOUR
DU CHAPITRE Q "ESSAIS"

C. 28. PIERRE NATURELLE

- Adaptations d'application à partir du 01/01/2017

C. 29. PAVES

- Adaptations d'application à partir du 01/01/2017